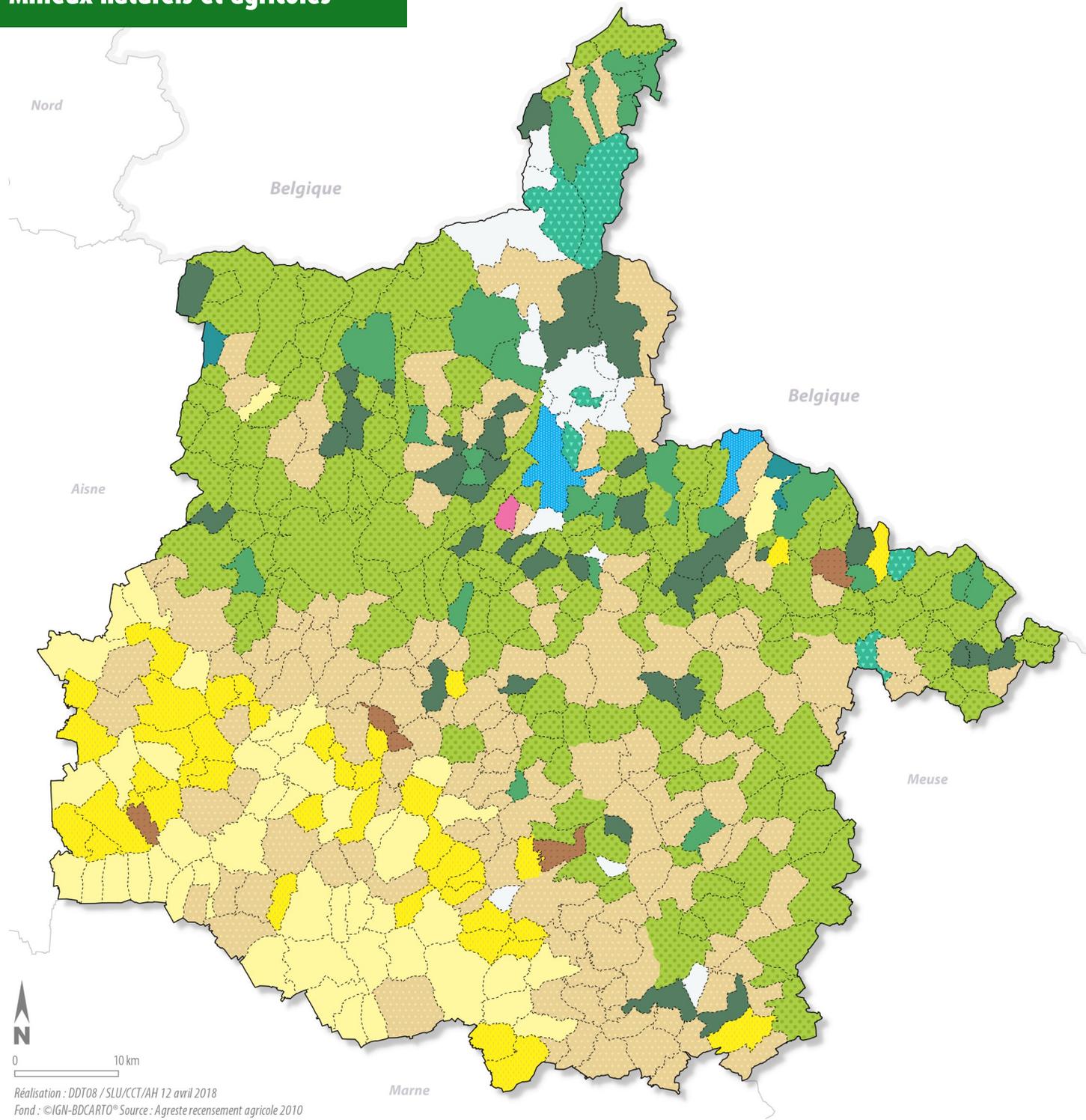


Milieux naturels et agricoles



Réalisation : DDT08 / SLU/CCT/AH 12 avril 2018

Fond : ©IGN-BDCARTO® Source : Agreste recensement agricole 2010

ORIENTATION TECHNO-ÉCONOMIQUE (OTEX)

Principale orientation technico-économique agricole



De nombreuses cultures sont pratiquées dans le département des Ardennes. On compte plus de 306 500 ha de surfaces agricoles, soit 60 % du territoire dont 41 % sont consacrés aux herbages. D'un point de vue économique, d'après les chiffres de la chambre d'agriculture, le secteur primaire représente 5 % des emplois totaux du département. En plus des emplois, l'agriculture ardennaise contribue au maintien de la population en milieu rural. Les environ 3 000 exploitations que compte le département participent au maintien de la vie sociale dans les villages.

Si le nord du département est plus porté par une culture bovine (qu'elle soit allaitante ou laitière), le sud quant à lui produit une culture plus tournée vers les céréales et les oléoprotéagineux. Entre ces deux contrastes, de nombreuses communes exercent la polyculture et le polyélevage. Il est intéressant de noter que certaines communes cependant consacrent la terre aux arbres fruitiers.

À l'échelle nationale, l'agriculture occupe plus de la moitié du territoire français. En y ajoutant l'agroalimentaire, elle représente plus de 5 % du PIB national. Cette richesse agricole fait de la France un des pays les plus diversifiés dans ce domaine, avec pour chaque région, une culture différente et propre aux spécificités de chacune.

Orientations technico-économiques des exploitations en France

